

Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

1^{er}, 2 mars et 6 avril 2021 - CHAMBERY

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation départementale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, et de vous questionner sur vos pratiques. La 3^{ème} journée sera particulièrement dédiée à l'échange de pratiques à partir des projets des participants.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de la Savoie sont prioritaires.

Les acteurs participants à la formation doivent avoir une idée de projet à venir ou un projet déjà en cours d'élaboration.

FORMATRICES

Emilie PROGIN et Maud BOIS-GALLOU, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel, qui pourra être envisagée en distanciel en fonction des mesures sanitaires en vigueur à la date de la formation.

Groupe de 10 à 13 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

Espace RYVHYÈRE - APEI 1er étage
94 bis Rue de la Revériaz
73000 CHAMBERY

DURÉE & HORAIRES

3 jours (18h45)
de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Tarif : Sans frais pédagogiques

*Grâce au soutien financier de l'ARS ARA
et du Conseil Départemental de la Savoie*

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

1/2



Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

1^{er}, 2 mars et 6 avril 2021 - CHAMBERY



PROGRAMME

Jour 1

Les pré-requis d'un projet en promotion de la santé

- Les représentations de la santé
- Les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé
- Les 6 étapes de la méthodologie de projet
- L'état des lieux

Jour 2

La construction d'un projet en promotion de la santé

- La définition des objectifs
- La planification et mise en œuvre
- L'évaluation et valorisation
- La co-construction de la troisième journée de formation

Jour 3

La méthodologie en action

- Approfondissement des acquis et de la construction des projets
- Thématiques choisies en fonction des besoins des participants

Renseignements pédagogiques

Emilie PROGIN et Maud BOIS GALLOU
IREPS ARA Délégation Savoie

Tél. 04 79 69 43 46
formation73@ireps_ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ

1^{er}, 2 mars et 6 avril 2021 - CHAMBERY

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

- Vous vous inscrivez en tant que :
- Salarié(e)
 - Personne en recherche d'emploi
 - Particulier
 - Bénévole
 - Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 8 février à
IREPS ARA délégation Savoie
306 rue Jules Bocquin
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 69 43 46
formation73@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à 13 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutiens

